

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي

UMOJA WA AFRICA



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

UNIÓN AFRICANA

---

Addis-Abéba, Éthiopie. Boîte Postale : 3243 Tél. : (251-11) 5513 822 Télécopie : (251-11) 5519 321  
Courriel : [situationroom@africa-union.org](mailto:situationroom@africa-union.org)

---

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ  
1163<sup>ÈME</sup> RÉUNION

21 JUILLET 2023  
ADDIS-ABÉBA, ÉTHIOPIE

PSC/MIN/CN.1163 (2023)

**NOTE CONCEPTUELLE**

**SUR LES RÉPONSES COMMUNAUTAIRES FACE AUX DÉFIS SÉCURITAIRES EN AFRIQUE**

## LES RÉPONSES COMMUNAUTAIRES FACE AUX DÉFIS SÉCURITAIRES EN AFRIQUE

### I. INTRODUCTION

1. Les défis sécuritaires en Afrique sont de divers ordres bien que les conflits armés en constituent les formes les plus prégnantes. En effet, de nombreux autres facteurs politiques, économiques et sociaux continuent de fragiliser le Continent et conduisent plusieurs Etats à délaisser ou marginaliser des régions périphériques, notamment les zones frontalières ou les plus reculées. Aussi, il est courant de constater que dans plusieurs pays, une population de plus en plus jeune revendique davantage d'intégration sociale, d'emplois et d'opportunités.

2. En outre, ces défis sécuritaires ont fortement évolué sur le Continent avec notamment l'émergence de menaces asymétriques, telles que le terrorisme et l'extrémisme violent avec parfois des relents identitaires, le réchauffement climatique et la cybercriminalité, ainsi que les mouvements migratoires intra africains qui peuvent être source de conflits en plus d'alimenter des luttes fréquentes pour l'accès aux terres, aux ressources ou aux emplois.

3. Au regard de l'amplitude de ces défis et de leurs conséquences désastreuses sur le Continent, les réponses apportées dans la plupart des États affectés sont variées et parfois mitigées. En effet, la complexification de ces défis sécuritaires, liée principalement à l'imbrication des menaces susmentionnées, a suscité des réponses tant aux niveaux des populations, des États membres qu'à celui des organisations internationales. Les populations, à travers des groupements catégoriels (femmes, jeunes, groupes religieux et identitaires) et les organisations de la société civile ont développé des solutions endogènes visant à prévenir ou à résorber nombre de menaces à leur sécurité. De même, les Etats y répondent en élaborant divers mécanismes ayant trait à la protection physique ou virtuelle de leurs citoyens.

4. Au niveau des Communautés économiques régionales et des Mécanismes régionaux (CER/MR), des efforts sont également fournis pour accompagner les pays en conflit et ceux en transition vers la paix en s'attaquant aux causes profondes, existantes et potentielles, des conflits. L'Union africaine (UA) continue de jouer un rôle crucial dans la prévention et la résolution des crises sur le Continent, en apportant des perspectives africaines en matière de paix et de sécurité, à travers le programme de Reconstruction et de Développement Post-conflit (RDPC).

5. Ainsi, d'un point de vue sémantique et opérationnel, les réponses communautaires aux défis sécuritaires associent les initiatives et les mesures apportées par les populations, désignées souvent sous la bannière de « communautés » et les mesures institutionnelles qui sont mises en œuvre.

### II. EFFORTS EN VUE D'UNE MEILLEURE ADAPTATION DES REPONSES COMMUNAUTAIRES FACE AUX DEFIS SECURITAIRES ACTUELS

6. La nature multidimensionnelle des défis sécuritaires actuels requiert une analyse holistique de leurs contextes et des mécanismes de réponse mis en place. A cet égard, il est heureux de constater que des États membres ont affiché une forte volonté politique d'intégrer cette dimension communautaire dans leur approche des conflits, à travers le développement d'instruments permettant une évaluation minutieuse des menaces et la mise à disposition de moyens de renforcement des systèmes de résilience.

7. Au niveau continental, l'adoption de la convention de l'UA sur la cybercriminalité et la protection des données personnelles, la création d'une Capacité civile continentale pour la préparation et la réponse aux catastrophes, instituée par la 1043<sup>e</sup> réunion du Conseil de Paix et de Sécurité (CPS), tenue le 29 octobre 2021, la création du Centre de Reconstruction et de

Développement Post-conflit (RDPC) de l'UA au Caire, en Égypte, et la Formule de Livingstone visant à faciliter la coopération entre l'Union et la société civile africaine dans les domaines de la paix et de la sécurité comptent parmi ces moyens innovants visant à promouvoir la participation des communautés aux processus de paix.

8. Par le passé, le CPS avait également, lors de sa 975<sup>e</sup> réunion, tenue le 27 janvier 2021, sur le thème « *Paix, sécurité et développement : prendre en compte les défis sécuritaires dans le financement du développement* », souligné l'importance du leadership et de l'appropriation nationale. Il a été également mis en exergue à cette occasion la participation inclusive de toutes les parties prenantes, y compris les femmes, les jeunes, les communautés démunies, la société civile et le secteur privé, aux efforts de prévention des conflits et des crises, de transformation des conflits existants et de préparation de la reconstruction et du développement socio-économique.

9. Nonobstant ces efforts, ces efforts, l'adaptation des réponses communautaires aux défis sécuritaires actuels nécessite la prise en compte des enseignements offerts par les communautés tant urbaines que rurales, à travers la pleine mise en œuvre des mécanismes d'auto-évaluation. En tout état de cause, l'autonomisation des couches vulnérables, en particulier les femmes et les jeunes, rend plus probable la pérennité des processus interdépendants de paix, de développement durable et de sécurité humaine, que ce soit au niveau communautaire ou national.

### III. Objectifs de la réunion

10. La présente réunion vise les objectifs suivants :

- i. Discuter de la nécessité de renforcer la résilience des populations face aux défis sécuritaires multidimensionnels actuels afin de parvenir à la réduction ou l'élimination des causes profondes desdits défis ;
- ii. Évaluer les modalités d'intensification des contributions des populations (jeunes et femmes) et de la société civile africaine aux initiatives de diplomatie préventive, conformément aux résolutions 1325 et 2250 des Nations unies et à la Formule de Livingstone ;
- iii. Explorer les mesures de mise en place d'une coopération civilo-militaire constructive dans la mise en œuvre des opérations de soutien à la paix en Afrique, notamment dans des contextes d'extrémisme violent ;
- iv. Favoriser l'adhésion des États membres de l'Union africaine aux processus d'auto-évaluation, visant à mesurer les vulnérabilités nationales et locales, afin de favoriser la cartographie et la documentation des leçons offertes par l'expérience des communautés.

### IV. Points de discussion proposés :

11. Afin d'atteindre les objectifs susmentionnés, les points de discussion suivants sont proposés pour orienter les débats :

- i. Quelles approches pour répondre efficacement aux défis sécuritaires multiformes sur le Continent?
- ii. Comment intensifier les contributions des populations (jeunes et femmes) et de la société civile africaine aux initiatives de diplomatie préventive, conformément aux résolutions 1325 et 2250 des Nations unies et à la Formule de Livingstone ?

- iii. Comment favoriser l'adhésion des États membres de l'Union africaine aux mécanismes d'auto-évaluation visant à mesurer les vulnérabilités nationales et locales, afin de favoriser la cartographie et la documentation des leçons offertes par l'expérience des communautés ?
- iv. Comment favoriser une coopération civilo-militaire constructive de même que l'adhésion des Communautés impactées aux opérations de soutien à la paix en Afrique, notamment dans des contextes de conflit asymétrique ou d'extrémisme violent ?

## V. Recommandations

12. À la lumière de ce qui précède, le CPS pourrait envisager ce qui suit :
- i. Se préoccuper des menaces multidimensionnelles croissantes à la paix, la sécurité et le développement en Afrique, notamment les changements climatiques, les conflits armés, ainsi que les catastrophes naturelles qui affectent les conditions de vie et les moyens de subsistance des communautés ;
  - ii. Reconnaître la nécessité d'une approche multidimensionnelle, globale et inclusive pour s'attaquer aux causes profondes des conflits et de toutes les crises sécuritaires, tout en soulignant le lien inextricable existant entre paix, sécurité et développement socioéconomique ;
  - iii. Saluer la contribution des communautés aux efforts de paix, de stabilité et de développement en Afrique, en particulier dans la construction et la consolidation de la cohésion sociale, gage d'une paix durable, ainsi que dans le maintien de la confiance mutuelle entre les différentes composantes de la société et surtout dans la prévention et la résolution des conflits en cours ou latents ;
  - iv. Mettre en exergue le rôle significatif des chefs traditionnels et religieux, des jeunes et des femmes, en particulier les femmes médiatrices, dans les processus de paix, ainsi que la contribution des acteurs de la société civile dans l'identification des signes précoces de menaces à la paix et à la sécurité en Afrique ;
  - v. Souligner la nécessité de replacer les communautés au cœur de la recherche de solutions de paix et lancer un appel aux Etats membres, ainsi qu'à la communauté internationale afin de promouvoir les vertus du dialogue intercommunautaire, en tant qu'outil indispensable dans la gestion des conflits ;
  - vi. Souligner la nécessité de prévenir les conflits pour bâtir des communautés et des sociétés résilientes, en luttant contre la pauvreté et les inégalités, tout en renforçant les institutions publiques et le rôle de la société civile dans la promotion de la paix et de la bonne gouvernance ;
  - vii. Encourager les Etats membres à accentuer les politiques de développement inclusives, transparentes et efficaces favorisant la participation des communautés, à l'effet de prévenir ou de régler les conflits et de garantir une paix et une sécurité durables ; et
  - viii. Demander aux États membres de continuer à renforcer les moyens de résilience des communautés, en particulier les communautés transfrontalières dans la lutte contre les menaces transnationales à la paix et à la sécurité.

**VI. PARTICIPANTS ET FORMAT**

13. La réunion du CPS se tiendra au niveau ministériel et sera présidée par S.E. Mme Aïssata Tall Sall, ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur de la République du Sénégal et Présidente du CPS pour le mois de juillet 2023. À la suite du mot d'ouverture de la Présidente du CPS, S.E. l'Ambassadeur Bankole Adeoye fera une déclaration liminaire au nom du Président de la Commission de l'UA. Le Centre africain pour la résolution constructive des conflits (ACCORD) fera la communication principale. Après cette communication, les membres du Conseil pourront échanger avec les intervenants pour obtenir des éclaircissements ou un complément d'information. Cette séance sera suivie d'une séance à huis clos entre le CPS et les représentants de la Commission de l'UA.

**VII. DATE ET LANGUES**

14. La réunion ministérielle du CPS se tiendra virtuellement le vendredi 21 juillet 2023, à partir de 12 heures (midi), heure d'Addis-Abeba. Elle se déroulera dans les deux (2) langues officielles de travail de l'UA: l'anglais et le français.

African Union Commission (AUC)

PAPS Digital Repository

<https://papsrepository.africa-union.org/>

---

PSC Outcomes

Communiqués

---

2023-07-21

# Communiqué of the 1163rd Meeting of the Peace and Security Council, held on 21 July 2023, on Community Responses to the Security Challenges in the Continent.

Peace and Security Council

African Union Commission

---

<https://papsrepository.africa-union.org/handle/123456789/1903>

*Downloaded from PAPS Digital Repository, Department of Political Affairs, Peace and Security (PAPS)*